

RBM/BM08/2018/MIN.1

Genève, le 9 mars 2018

8^E RÉUNION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DU PARTENARIAT RBM

Téléconférence

15h – 17h HEC, vendredi 16 février 2018

PROCÈS-VERBAL

LISTE DE PRÉSENCE

Voir l'Annexe 1

I ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR PROVISOIRE DU 19 JANVIER 2018 **RBM/B08/2018/DP01**

La présidente du conseil d'administration souhaite la bienvenue aux participants à la 8^e réunion du conseil d'administration du Partenariat RBM pour en finir avec le paludisme.

La présidente du conseil d'administration propose de réorganiser les points V, VI et VII de l'ordre du jour provisoire.

Voir l'Annexe 2

Le conseil d'administration du Partenariat RBM adopte à l'unanimité l'ordre du jour provisoire RBM/B08/2018/DP01, après avoir modifié les points suivants :

**Le point V Remarques de conclusion devient le point VII ;
Le point VI Dates et lieux des prochaines réunions devient le point V ;
Le point VII Autres questions devient le point VI.**

I.a Membres excusés

La présidente du conseil d'administration confirme qu'aucune excuse n'a été reçue.

I.b Déclarations d'intérêt du 31 janvier 2018 **RBM/B08/2018/RP01**

Grâce à la fonction de dialogue en ligne, **Dr Roses** informe les participants qu'elle vient d'être nommée au nouveau Comité de supervision pour l'élimination du paludisme (MEOC) du Programme mondial de lutte antipaludique de l'OMS, dont la première réunion se tiendra juste avant la prochaine réunion du conseil d'administration du Partenariat RBM. Dr Roses confirme qu'elle enverra le formulaire de Déclaration d'intérêt au Secrétariat de RBM début mars 2018. Il n'est pas fait d'autre déclaration d'intérêt en dehors de celles reçues avant la réunion.

Le conseil d'administration du Partenariat RBM prend note de cette information.

II RÉCAPITULATIF DES DÉCISIONS DU CONSEIL D'ADMINISTRATION ET VOTES DEPUIS LA RÉUNION DU 31 JANVIER 2018

RBM/B08/2018/RP02

Voir l'Annexe 3

La présidente du conseil d'administration rappelle que le Plan de travail et le Budget 2018 (Point de décision RBM/2017/EDP3) ont été approuvés par décision électronique le 29 décembre 2017.

En réponse à **M. Bland, le directeur général** explique que le plan stratégique a été envoyé à l'agence de communication pour la mise en page finale et qu'il sera envoyé aux membres du conseil d'administration dès qu'il sera finalisé.

Le conseil d'administration du Partenariat RBM prend note de cette information.

III DERNIÈRES NOUVELLES DU SECRÉTARIAT DE RBM AU 30 JANVIER 2018

RBM/B08/2018/RP03

La présidente du conseil d'administration se réfère aux documents de prélecture et observe que le Secrétariat a participé à différentes activités qui cadrent avec les objectifs stratégiques fixés.

La présidente du conseil d'administration invite le directeur général à présenter les dernières nouvelles importantes du Secrétariat de RBM depuis la dernière réunion.

Les membres du conseil d'administration félicitent le directeur général et l'équipe de direction et expriment leur satisfaction quant aux succès remportés jusqu'à ce jour et à la présentation des dernières avancées au regard des objectifs stratégiques définis. Les membres du conseil d'administration demandent à ce que les dernières nouvelles du Secrétariat de RBM soient désormais axées sur les résultats/progrès plutôt que sur les processus.

La présidente du conseil d'administration invite les membres du conseil d'administration à communiquer en ligne pour toute question ou demande complémentaire.

Le conseil d'administration du Partenariat RBM prend note de cette information.

IV GOUVERNANCE

La présidente du conseil d'administration remercie M. Matta, le suppléant de l'OMS, d'avoir transmis à l'avance ses questions et ses commentaires après avoir pris connaissance des documents de prélecture sur la gouvernance qui avaient été envoyés pour préparer la réunion du conseil d'administration.

La présidente du conseil d'administration rappelle que les procédures opérationnelles standard des groupes de travail ont été approuvées lors de la réunion de novembre 2017, et que trois groupes de travail ont soumis leurs termes de référence actualisés à l'examen et à l'approbation du conseil d'administration.

La présidente du conseil d'administration confirme que les termes de référence des deux autres groupes de travail – le groupe de travail sur la lutte anti-vectorielle (VCWG) et le groupe de travail sur la gestion des cas (CMWG) – seront envoyés en prélecture pour examen et discussion pendant la réunion du mois d'avril.

La présidente du conseil d'administration invite la directrice des opérations à présenter les principaux points de l'ordre du jour concernant la gouvernance.

IV.a Termes de référence des groupes de travail de RBM au 31 janvier 2018

RBM/B08/2018/DP02

La directrice des opérations présente les termes de référence des groupes de travail de RBM pour décision, et résume les commentaires de M. Matta.

Le directeur général confirme que le Secrétariat suivra de près la participation des pays où le paludisme est endémique, ainsi que les activités des groupes de travail afin de garantir le respect des TdR mis en place et éviter tout conflit d'intérêt.

La présidente du conseil d'administration remercie les membres du conseil d'administration qui ont envoyé leurs commentaires avant la réunion du conseil d'administration par téléconférence et invite les participants à poursuivre cette pratique pour les prochaines réunions, dans un souci d'efficacité des discussions.

Sous réserve que le Secrétariat révisé la formulation des TdR conformément aux recommandations de l'OMS, le conseil d'administration de RBM approuve à l'unanimité les termes de référence du groupe de référence sur le suivi et évaluation (MERG), du groupe de travail sur le paludisme pendant la grossesse (MiP WG) et du groupe de travail de la communication sur le changement social et comportemental (SBCC WG) du 31 janvier 2018 – référence RBM/B08/2018/DP02 – et charge le Secrétariat de leur mise en œuvre après leur révision.

Hyperliens :

[Les Termes de Référence du Groupe de référence pour le suivi-évaluation \(MERG\)](#)

[Les Termes de Référence du Groupe de travail sur le paludisme pendant la grossesse \(MiP WG\)](#)

[Les Termes de Référence du Groupe de travail sur la communication pour le changement social et de comportement \(SBCC WG\)](#)

IV.b Directives sur la gestion des finances de RBM au 31 janvier 2018

RBM/B08/2018/DP03

Le vice-président du conseil d'administration rappelle que les Directives sur la gestion des finances de RBM avaient été demandées au cours de la réunion du mois de novembre 2017 et ajoute que ce document a déjà été examiné et approuvé par le Comité des finances. Le vice-président du conseil d'administration invite la directrice des opérations à présenter ces directives.

La directrice des opérations confirme que ces directives font partie des procédures opérationnelles standard RBM/UNOPS. La directrice des opérations rappelle qu'il a été proposé que les dépassements des dépenses inférieurs à 10 % pouvaient être approuvés par le directeur général, à condition que les dépassements des dépenses approuvés par le directeur général n'excèdent pas le montant de la provision pour les initiatives stratégiques.

Le conseil d'administration de RBM approuve à l'unanimité le projet de Directives sur la gestion des finances de RBM du 31 janvier 2018 – référence RBM/B08/2018/DP03 – et charge le Secrétariat de sa mise en œuvre.

Hyperlien :

[Les directives relatives à la gestion financière du Partenariat RBM](#)

IV.c Politique relative aux ambassadeurs de bonne volonté de RBM au 31 janvier 2018

RBM/B08/2018/DP04

Le vice-président du conseil d'administration rappelle que le Partenariat RBM a déjà eu par le passé une politique relative aux ambassadeurs de bonne volonté sous l'égide de l'OMS. Le vice-président du conseil d'administration ajoute que, dans le cadre de la relance du Partenariat, le Secrétariat a travaillé pour adapter cette politique conformément au cadre juridique de l'UNOPS.

Le vice-président du conseil d'administration explique qu'il y a eu deux grands changements :

- les ambassadeurs de bonne volonté sont nommés exclusivement par le conseil d'administration
- il ne peut être conclu aucun contrat d'honoraires avec les ambassadeurs de bonne volonté

Le vice-président du conseil d'administration invite la directrice des opérations à présenter la politique proposée.

La directrice des opérations présente la politique relative aux ambassadeurs de bonne volonté de RBM en s'appuyant sur les documents de prélecture. Elle explique que ces documents ont été préparés par le Secrétariat sur la base des directives de l'OMS puisque l'UNOPS ne dispose pas de ce genre de politique.

Les membres du conseil d'administration estiment qu'il est nécessaire de définir un ensemble de principes pour faire preuve de diligence raisonnable avant d'engager les ambassadeurs de bonne volonté de RBM. Dans les clauses 5.4 et 5.8, il était recommandé de clarifier les références aux « Agences des Nations Unies » pour être plus précis.

Il est décidé d'approuver la politique et de demander en parallèle au Secrétariat d'étudier les nominations proposées, notamment en procédant à l'examen de diligence raisonnable, et de soumettre ses propositions lors de la réunion du mois d'avril.

Sous réserve que le Secrétariat révise la politique conformément aux recommandations reçues, le conseil d'administration de RBM approuve à l'unanimité le projet de Politique relative aux ambassadeurs de bonne volonté de RBM du 31 janvier 2018 – référence RBM/B08/2018/DP04 – et charge le Secrétariat de sa mise en œuvre. Il est convenu que les nominations proposées, après l'examen de diligence raisonnable, seront présentées lors de la réunion du mois d'avril 2018 pour approbation.

Hyperlien :

[Politique relative aux ambassadeurs/drices de bonne volonté du Partenariat RBM](#)

V DATES ET LIEUX DES PROCHAINES RÉUNIONS

La présidente du conseil d'administration rappelle les dates et lieux des prochaines réunions :

- Dakar, 13-14 avril 2018
- Téléconférence, 16 juillet 2018
- À confirmer, 19-20 novembre 2018

Le vice-président du conseil d'administration confirme que les dernières informations concernant la Réunion générale du Partenariat RBM à Dakar seront envoyées par courriel.

VI AUTRES QUESTIONS

En raison des difficultés techniques rencontrées par plusieurs membres du conseil d'administration, **la présidente du conseil d'administration** invite le directeur général à envoyer par courriel les éventuels sujets de discussion inscrits au point Autres questions.

VII REMARQUES DE CONCLUSION

La présidente du conseil d'administration remercie le conseil d'administration et le Secrétariat pour leur travail assidu et continu et clôt la réunion.

* * *

LISTE DE PRÉSENCE

Membres du conseil d'administration de RBM

1. **MPANJU-SHUMBUSHO Winnie, présidente du conseil d'administration**
2. **DALY Kieran, vice-président**
3. ALONSO Pedro
4. BARAKAT Maha
5. BLAND Simon
6. GOMES Paulo
7. KAMWI Richard Nchabi
8. LAL Altaf
9. NISHIMOTO Ray
10. REDDY David
11. ROSES Mirta
12. SECK Awa Coll
13. SY As
14. YUTHAVONG Yongyuth

Membres de droit du conseil d'administration de RBM

1. BIRHANE Kesete Admasu, directeur général
2. HARUTYUNYAN Armen, UNOPS

Conseillers / Suppléants

1. DE RONGE Meg, conseillère auprès de Kieran Daly
2. GOLDMAN-VAN NOSTRAND Lisa, conseillère auprès de Ray Nishimoto
3. MAKOMWA Kudzai, conseiller auprès de Richard Kamwi
4. PEAT Jason, conseiller auprès d'As Sy
5. WALLACE Julie, conseillère auprès de Winnie Mpanju-Shumbusho

Invités

1. DJIBO Yacine, co-président du SCPC
2. FISHMAN Michal, co-président du SCPC
3. NELSON Jasmine, représentante de l'ARMPC (représente Alan Court, co-président d'ARMPC)
4. OLUMESE Peter, co-président du CRSPC
5. RENSRAW Melanie, co-présidente du CRSPC
6. ROLFE Ben, co-président de l'ARMPC

Membres de l'équipe de direction de RBM

1. ANGHELICI Olga, assistante administrative
2. BOARON Lilya, assistante du directeur général et de la présidente du conseil d'administration
3. GHALIB Leena, assistante administrative
4. LEVENS Joshua, responsable de l'ARMPC
5. MATHIEU GOTCH Clara, directrice des opérations
6. SCANLON Xenya, responsable du SCPC
7. WAYESSA Daddi, responsable du CRSPC

* * *

ORDRE DU JOUR PROVISOIRE – CORRIGENDUM

8^E RÉUNION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DU PARTENARIAT RBM POUR EN FINIR AVEC LE PALUDISME

Téléconférence

15h – 17h HEC, vendredi 16 février 2018

- | | | |
|------------|--|---------------------------|
| I | ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR PROVISOIRE | RBM/B08/2018/ DP01 |
| a. | Membres excusés | |
| b. | Déclarations d'intérêt | RBM/B08/2018/ RP01 |
| II | RÉCAPITULATIF DES DÉCISIONS DU CONSEIL
D'ADMINISTRATION ET VOTES DEPUIS LA DERNIÈRE
RÉUNION | RBM/B08/2018/ RP02 |
| III | DERNIÈRES NOUVELLES DU SECRÉTARIAT DE RBM | RBM/B08/2018/ RP03 |
| IV | GOVERNANCE | |
| a. | Termes de référence des groupes de travail de RBM | RBM/B08/2018/ DP02 |
| b. | Directives sur la gestion des finances de RBM | RBM/B08/2018/ DP03 |
| c. | Politique relative aux ambassadeurs de bonne volonté de RBM | RBM/B08/2018/ DP04 |
| V | DATES ET LIEUX DES PROCHAINES RÉUNIONS | |
| | <ul style="list-style-type: none">• Dakar, 13-14 avril 2018• Téléconférence, 16 juillet 2018• À confirmer, 19-20 novembre 2018 | |
| VI | AUTRES QUESTIONS | |
| | <ul style="list-style-type: none">– Réunion générale du Partenariat RBM et événements connexes à Dakar | |
| VII | REMARQUES DE CONCLUSION | |

* * *

**Décision du conseil d'administration de RBM par voie électronique le
29 décembre 2017**

RBM/2017/EDP3 – Approbation du Plan de travail et du Budget 2018

Le conseil d'administration du Partenariat RBM pour en finir avec le paludisme approuve le Plan de travail et le Budget 2018.

* * * * *